



Profil de poste

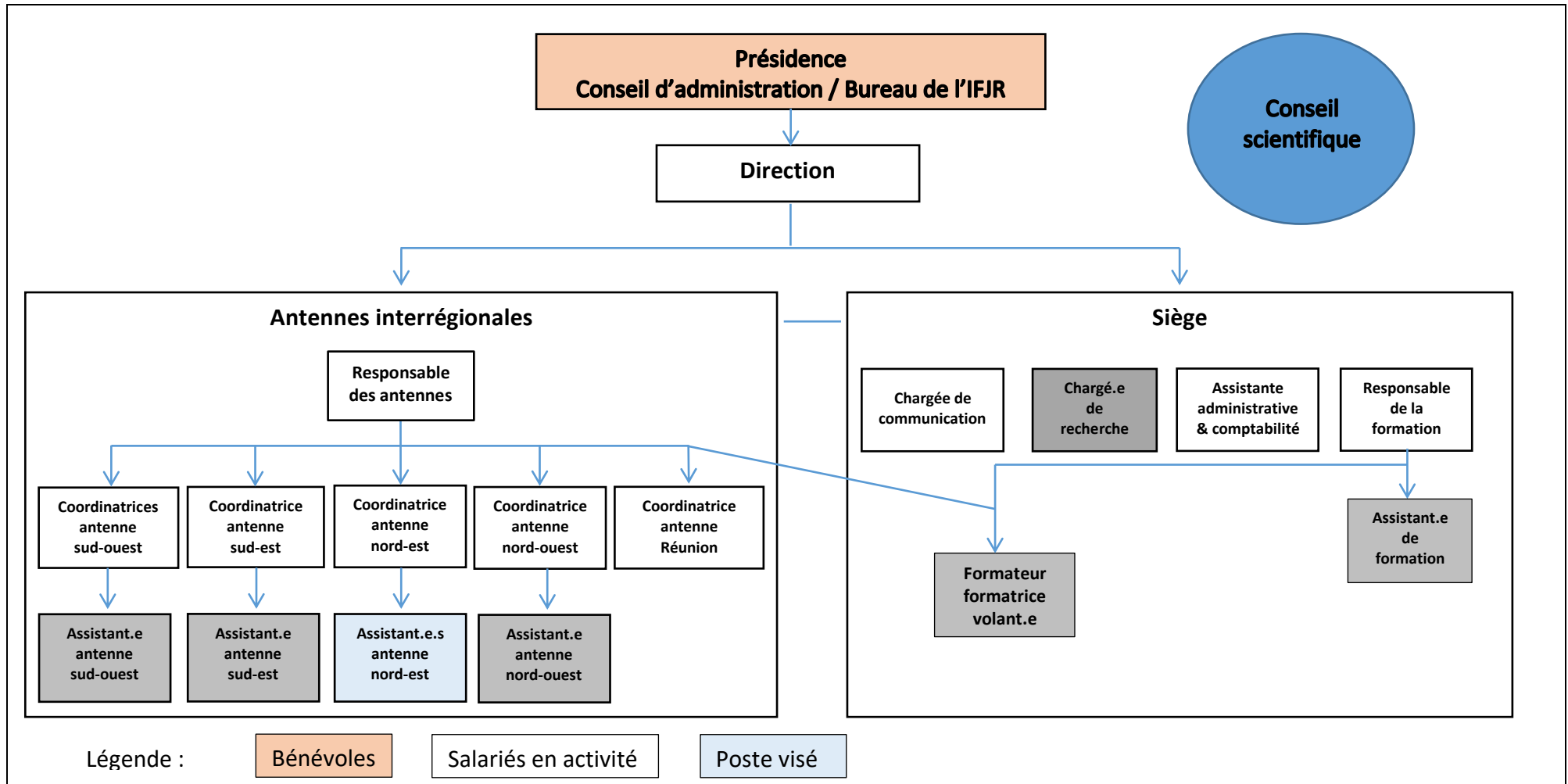
Assistante coordinatrice de l'antenne nord-est de l'IFJR

Date : mars / avril 2024

1. Finalités du poste

- Apporter tout appui utile à la coordinatrice de l'antenne de l'IFJR dans la mise en œuvre de ses missions de promotion de la JR, d'accompagnement et de pilotage de programme, de supervision et d'animation de mesure de JR dans le cadre de son antenne dans le Nord-Est
- Assurer des actions de sensibilisation et de formation de base en matière de justice restaurative

2. Place du poste dans l'organigramme



3. Description du contenu des activités du poste

Toutes les activités énumérées ci-après sont réalisées sous le contrôle du directeur général, conformément à la politique générale de l'association décidée par la Présidente et le bureau ; et sous la supervision de la Coordinatrice de l'antenne nord-est.

Activités dans le domaine de l'antenne Nord-Est

- Assurer toutes activités liées aux missions assumées par l'IFJR et les mettre en œuvre dans le nord-est, en particulier :
 - la promotion de la justice restaurative, notamment sous forme de sensibilisation des professionnels des champs couverts par les activités de l'IFJR et le public ;
 - l'accompagnement au développement de programmes de mesures de justice restaurative ;
 - assurer un appui technique et méthodologique aux services promoteurs de programmes de justice restaurative.
- Apporter son appui et faciliter autant que possible la mise en œuvre des missions spécifiques de la coordinatrice de l'antenne, en particulier :
 - la prise de rendez-vous et le suivi des actions de supervision technique / analyse de pratiques ;
 - l'organisation et le suivi logistique des mesures de justice restaurative animées par la coordinatrice de l'antenne.
- Sur la base de son analyse et de son expérience acquise dans la mise en œuvre des missions précédentes, être force de proposition dans l'évolution des missions et pratiques de l'antenne ;
- Rendre compte des activités de l'antenne, aussi bien de manière quantitative que qualitative, auprès de la coordinatrice de l'antenne et du Directeur général et contribuer à la rédaction des rapports d'activités.

Le territoire couvert par l'Antenne Nord-Est (susceptible d'évolution en 2023) :

4 RÉGIONS ET 25 DÉPARTEMENTS

Région Hauts-de-France

Pas-de-Calais (62), Nord (59),
Somme (80), Oise (60), Aisne (02)

Région Grand-Est

Ardennes (08), Marne (51), Aube (10),
Meuse (55), Haute-Marne (52),
Meurthe-et-Moselle (54), Moselle (57),
Vosges (88), Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)

Région Ile-de-France

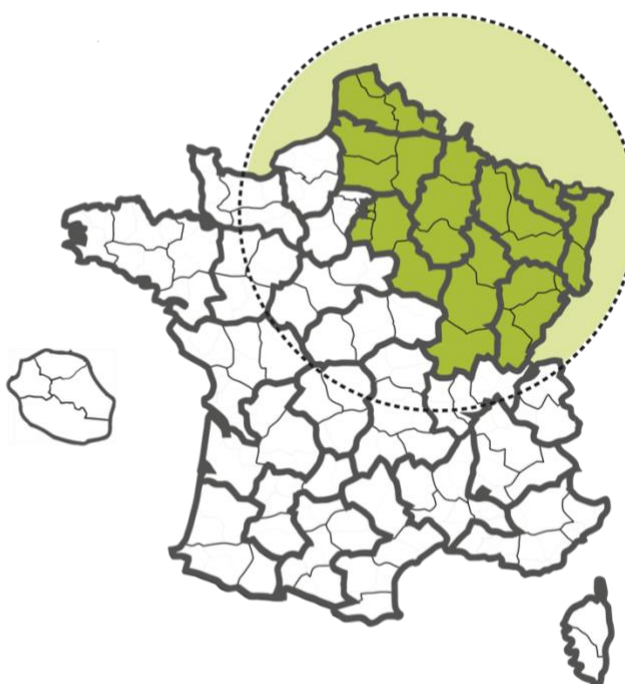
Paris (75), Seine-Saint-Denis (93),
Val-de-Marne (94), Essonne (91),
Seine-et-Marne (77)

Région Bourgogne-Franche-Comté

Yonne (89), Côte-d'Or (21), Saône-et-Loire
(71), Haute-Saône (70), Jura (39), Doubs
(25), Territoire de Belfort (90)

9 COURS D'APPEL

Amiens, Besançon, Colmar, Dijon, Douai,
Metz, Nancy, Paris, Reims



Liste des cours d'appel :

- Cour d'appel d'Amiens
- Cour d'appel de Besançon
- Cour d'appel de Colmar
- Cour d'appel de Dijon
- Cour d'appel de Douai
- Cour d'appel de Metz
- Cour d'appel de Nancy
- Cour d'appel de Paris
- Cour d'appel de Reims

Liste des Directions interrégionales de l'administration pénitentiaire :

- DISP de Lille
- DISP Centre-Est Dijon (en collaboration avec la future antenne Nord-Ouest)
- DISP Est Strasbourg
- DISP de Paris (en collaboration avec la future antenne Nord-Ouest)

Liste des Direction Interrégionales de la protection judiciaire de la jeunesse :

- DIR PJJ Grand-Nord
- DIR PJJ Ile-de-France (en collaboration avec la future antenne Nord-Ouest)
- DIR PJJ Grand-Est
- DIR PJJ Grand-Centre (en collaboration avec la future antenne Nord-Ouest)

Liste des régions et départements

- Région Hauts-de-France (62 Pas-de-Calais, 59 Nord, 80 Somme, 60 Oise, 02 Aisne)
- Région Grand-est (08 Ardennes, 51 Marne, 10 Aube, 55 Meuse, 52 Haute-Marne, 54 Meurthe-et-Moselle, 57 Moselle, 88 Vosges, 67 Bas-Rhin, 68 Haut-Rhin)
- Région Ile-de-France (en collaboration avec la future antenne Nord-Ouest) (93 Seine-Saint-Denis, 94 Val-de-Marne, 91 Essonne, 77 Seine-et-Marne)
- Région Bourgogne-Franche-Comté (en collaboration avec la future antenne Nord-Ouest) (89 Yonne, 21 Côte-d'Or, 71 Saône-et-Loire, 70 Haute-Saône, 39 Jura, 25 Doubs, 90 Territoire de Belfort)

Activités dans le domaine de la formation

- Assurer les formations de base en justice restaurative en fonction des formations proposées par le/la responsable de la formation ;
- Conformer la mise en œuvre de ces formations aux pratiques et référentiel de qualité de l'Institut, en particulier relativement au référentiel « Qualiopi » ;
- Rendre compte des actions de formations conduites et suggérer toutes améliorations éventuelles.

4. Dispositions complémentaires

- L'Assistant rend compte quotidiennement de ses activités à la Coordinatrice de l'antenne nord-est ;
- L'Assistant et la Coordinatrice de l'antenne nord-est rendent compte de manière hebdomadaire de l'ensemble de leurs activités au Directeur général et, par l'intermédiaire de ce dernier, à la Présidente et au Bureau de l'Institut ;
- Il s'engage à respecter la confidentialité de l'ensemble des informations, qu'elles qu'en soient leur forme, qui lui seront délivrées ;
- Les missions de l'Assistant sont exercées en télétravail ou au siège de l'Institut, ponctuellement, dans le cadre de réunions de service ou à la discrétion du Directeur général ;
- Le poste implique de nombreux déplacements sur le territoire de l'antenne et ponctuellement sur l'ensemble du territoire national (voire exceptionnellement à l'étranger) ;
- Dans le cas où les missions et activités de l'Assistant coordinateur de l'antenne nord-est nécessiteraient des déplacements, sur le territoire de l'antenne nord-est, voire sur le reste du territoire français ou à l'Étranger, à la discrétion du Directeur général, les conditions du déplacement (dates, frais afférents) sont définies préalablement selon les pratiques de l'Institut.

5. Compétences et qualités attendues

- Compétences requises :
 - Connaissance des institutions et composantes du système de justice pénale ;
 - Une connaissance approfondie de la justice restaurative n'est pas exigée (formation en interne prévue pour une mise à niveau) mais un très fort intérêt est essentiel ;
 - Les profils détenteurs d'un certificat d'aptitude à l'animation de mesures de justice restaurative pourront ouvrir à une rémunération supérieure à discuter selon le degré d'expérience justifié ;
 - Maîtrise du français ;
 - Maîtrise des outils informatiques de base (pack office).
- Savoir-être requis :
 - Aisance relationnelle et envie d'entrer en relation à l'autre ;
 - Sens du partenariat et du travail en équipe ;
 - Rigueur méthodologique ;
 - Respect des process établis.

6. Nature du poste

Nature du contrat de travail : CDD

Durée hebdomadaire de travail : 35 h

Horaires de travail : 9h-12h et 14h-18h du lundi au vendredi (susceptibles d'adaptation en fonction des impératifs du service)

Niveau de rémunération : SMIC

Candidatures à adresser à direction@justicerestaurative.org